



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

World Rainforest Movement - Bulletin Mensuel - Numéro 156 - Juillet 2010

NOTRE OPINION

- [Commercialisation du carbone des forêts : la mauvaise route vers Cancún](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- [Cameroun: les Baka, les Bagyeli et les Bakola se méfient de REDD](#)
- [Brésil :suivi du projet REDD à Juma, en Amazonie](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- [Guinée équatoriale : l'éventuelle expansion des plantations de palmier à huile](#)
- [La FAO insiste : les plantations industrielles d'arbres sont des forêts !](#)
- [L'Association pour la biologie tropicale et la conservation dit que les plantations d'arbres ne sont pas des forêts](#)

ARTICLES NON DISPONIBLES EN FRANÇAIS

- [Ecuador: en defensa del manglar](#)
- [Guatemala: minería de hierro amenaza manglares del Pacífico](#)
- [Ecological Mangrove Restoration \(EMR\): Re-establishing an ecosystem with community participation](#)
- [Brasil: A "resistência produtiva" das comunidades quilombolas envoltas pelos eucaliptais](#)
- [Indonesia: Sinar Mas pulp and paper plantations encroaching on forests and peatlands](#)

NOTRE OPINION

Commercialisation du carbone des forêts : la mauvaise route vers Cancún

Cela fait déjà de nombreuses années que l'expansion de l'industrie papetière se traduit par l'occupation de millions d'hectares de terres avec de grandes plantations d'arbres en régime de monoculture. Souvent déguisées en « forêts », ces « déserts verts » ont envahi de vastes territoires et de riches écosystèmes, surtout dans les pays du Sud.

La FAO a beaucoup contribué à cette distorsion, quand elle a inclus les plantations

d'arbres dans sa définition des forêts, sous la catégorie « forêts plantées ». D'autres organes de l'ONU, tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention sur les changements climatiques (CCNUCC), ont adopté cette même définition.

Or, pour les communautés dont la terre, les sols, les ressources hydriques, les moyens d'existence et la culture ont été gravement affectés par les plantations industrielles d'arbres, et pour les organisations écologistes et sociales qui sont conscientes de la riche diversité biologique d'une forêt et de la stérilité d'une plantation industrielle d'arbres, la différence entre les deux est claire comme de l'eau de roche.

De plus en plus on dénonce avec force que « les plantations d'arbres ne sont pas des forêts ». Dernièrement, l'Association pour la biologie tropicale et la conservation (ATBC), une importante société professionnelle internationale qui s'occupe des forêts tropicales, a publié une résolution dans laquelle elle exhorte l'ONU à changer sa définition de « forêt » qui, telle qu'elle est, inclut les plantations d'arbres [voir l'article à ce sujet dans le présent numéro].

L'importance d'une définition véritable et authentique est cruciale pour l'avenir des forêts du monde, c'est-à-dire pour l'avenir d'une grande partie de la diversité biologique terrestre et, à la limite, de la vie sur la Terre, y compris celle des êtres humains.

Or, les forêts ont été soumises à une exploitation de plus en plus forte par des entreprises qui jettent sur leur riche complexité un regard très réductionniste. Pour les peuples qui les habitent, les forêts sont non seulement une source de nourriture, d'habillement, de médicaments, de combustible et de moyens d'existence mais aussi l'école de leurs enfants et la dernière demeure de leurs ancêtres. De leur côté, les grandes entreprises forestières, pétrolières, minières, pharmaceutiques ou papetières ne voient dans cet écosystème si riche que la source d'un seul élément profitable : le bois, ou le pétrole, ou l'or, ou les diamants, ou les ressources biogénétiques.

Cette vision réductionniste des forêts s'applique depuis peu à un « produit » encore moins tangible : le carbone. Les forêts sont donc devenues l'équivalent de « stocks de carbone » que l'on pourrait commercialiser dans le marché mondial du carbone grâce à un mécanisme dénommé REDD (« Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts »). Le système REDD est devenu l'un des principaux thèmes de discussion des gouvernements dans le cadre de la Convention de l'ONU sur les changements climatiques.

Plusieurs réunions sur le climat ont lieu en ce moment, afin de parvenir à un accord au cours de la Conférence sur le changement climatique qui se tiendra à Cancún, au Mexique, à la fin de l'année. Or, pour l'instant, les principaux résultats de ces pourparlers portent sur les directives pour évaluer les stocks de carbone et en rendre compte, et même sur des comptabilités « créatives » qui permettraient aux pays pollueurs non seulement d'échapper à l'obligation de réduire leurs émissions mais aussi d'accroître ces émissions sans avoir à en rendre compte.

En revanche, on passe sous silence des propositions sérieuses pour combattre le changement climatique, comme celles qui ont découlé de la Conférence mondiale des Peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre Mère tenue en Bolivie en avril 2010.

L'Accord des Peuples affirme catégoriquement que « la définition de forêt utilisée lors des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – qui inclut les plantations – est inacceptable. Les plantations en régime de monoculture ne sont pas des forêts. Par conséquent, nous exigeons une définition aux fins de négociation qui reconnaisse les forêts indigènes, la selve et la diversité des écosystèmes de la Terre ».

Rejetant « l'Accord de Copenhague illégitime qui permet aux pays développés de proposer des réductions insuffisantes de leurs émissions de gaz à effet de serre, basées sur des engagements volontaires et individuels », et « des mécanismes du marché tels que REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts) et ses versions + et ++ », l'accord demande que la prochaine Conférence sur le changement climatique, qui aura lieu à Cancún, approuve « un amendement du Protocole de Kyoto pour la deuxième période d'engagement, de 2013 à 2017, qui oblige les pays développés à accepter de réduire leurs émissions intérieures d'au moins 50 % par rapport à celles de 1990, et d'exclure les marchés du carbone et autres mécanismes de compensation qui dissimulent l'échec à réduire réellement les émissions de gaz à effet de serre ».

Le gouvernement de la Bolivie a présenté au Secrétariat de la CCNUCC un document qui reprend l'essentiel de l'Accord des Peuples et qui pousse à inclure dans les négociations les propositions importantes qui ont été faites. Or, le nouveau texte produit par le Secrétariat n'inclut aucune de ces propositions.

Les peuples des forêts aussi font entendre leurs voix. Au Cameroun, où le gouvernement cherche à obtenir le financement du Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale pour mettre en œuvre des projets REDD, les Baka, les Bagyeli et les Bakola manifestent leur méfiance à l'égard des projets de ce genre [voir l'article à ce sujet dans le présent numéro].

Tandis que la crise climatique met en question le modèle de développement dominant au monde, les pouvoirs qui le poussent refusent de changer. C'est ainsi qu'on imagine des « solutions » qui impliquent le commerce et la compensation d'émissions, et le recours aux marchés en tant que mécanismes de financement des programmes et initiatives. Pourtant, les encouragements de ce genre non seulement ne modifient en rien les processus et les acteurs qui sont à l'origine de la crise climatique – en particulier les grandes entreprises – mais ils contribuent à maintenir le statu quo et à détourner l'attention des mesures qu'il est urgent de prendre : éliminer les émissions des combustibles fossiles à leur source.

Dans ces circonstances, il semble évident que la commercialisation du carbone des forêts est une mauvaise route vers Cancún.

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

Cameroun: les Baka, les Bagyeli et les Bakola se méfient de REDD

La plupart des Baka, des Bagyeli et des Bakola, que l'on appelle « les gens de la forêt », vivent toujours de la chasse et de la cueillette et, bien que certains fassent aussi des cultures annuelles, la majorité sont encore tributaires de la forêt. Pour eux, la forêt est leur foyer ancestral, leur épicerie, la racine de leur existence et leur droit coutumier [cf. Bulletin n° 87 du WRM].

Or, leur vie est affectée depuis longtemps par les restrictions sur l'utilisation de la forêt qui leur ont été imposées, par exemple, lorsque le gouvernement créa le parc national de Campo Ma'an pour compenser les dégâts écologiques causés par l'oléoduc Tchad-Cameroun. À présent, la poussée pour des projets REDD soulève des inquiétudes en raison des répercussions qu'ils peuvent avoir sur les droits et les moyens d'existence de ces peuples.

Ainsi, leurs ONG locales de soutien - ont mené des consultations au Sud Cameroun, en vue d'informer leurs communautés sur de potentiels projets REDD. Le gouvernement du Cameroun est candidat au financement du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) de la Banque mondiale, afin de mettre en place de tels projets, qui ont pour but de réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Un atelier de la société civile, qui s'est tenu à Yaoundé le 30 Juin 2010, a réuni des organisations de la société civile, des peuples autochtones et locaux pour réfléchir au sujet des consultations et préparer des recommandations pour une réunion avec les ministères du gouvernement le 1er juillet 2010.

Les communautés Baka, Bagyeli et Bakola, on clairement énoncé:

1. Que le changement climatique se passe actuellement dans leurs forêts et que pour arrêter cela les pays industrialisés doivent arrêter de polluer. Cela signifie que la protection des forêts ne doit pas être réalisée par le biais de mécanismes de marché (comme les crédits de carbone), car ceux-ci vont davantage encourager la déforestation, ni par des mécanismes qui aboutissent à la rémunération de l'exploitation forestière industrielle (présentée comme « la gestion durable des forêts »), des plantations industrielles (présentées comme un « reboisement ») et de l'exclusion des populations locales de leurs forêts (présentée comme la « conservation »).

2. Qu'ils craignent de ne pas bénéficier des projets et programmes REDD, mais qu'ils seront exclus aux profit d'autres acteurs (dont les plantations industrielles, les exploitants forestiers, les conservateurs, les communautés voisines plus puissantes, l'Etat et les autorités locales). **Ils insistent sur leur inclusion dans un partage égal des bénéfices** et avantages, qui, à partir de leur expérience (par exemple, ils ne reçoivent aucune part des redevances annuelles des forêts) exige qu'ils soient traités séparément afin que ces avantages puissent les atteindre en pratique.

3. **Que leurs droits à leurs forêts doivent être reconnus**, et que leur droit d'être inclus dans le processus de prise de décision soit réalisé. Les Baka, Bagyeli et Bakola n'ont pas été consultés (comme il est requis par les propres procédures de la Banque mondiale) dans le processus de candidature du Cameroun pour le financement REDD de la Banque mondiale.

En conclusion, ils ont précisé que, (i) si leur droit au consentement libre, préalable et éclairé n'est pas mis en place, (ii) si leurs droits sur leurs forêts ne sont pas reconnus, ou (iii) s'il n'y a pas de mécanismes clairs pour les inclure de façon égale dans le partage des bénéfices et avantages qui devraient découler des projets REDD, alors ils n'accepteront pas REDD.

L'Atelier de la société civile s'est demandé si REDD, dans sa forme actuelle, peut aider à (i) résoudre le changement climatique, (ii) garantir les droits des peuples des forêts sur leurs terres, et même (iii) les droits de toutes les communautés locales (y compris des peuples des forêts) de bénéficier des projets REDD. Ils ont suggéré que REDD permettra simplement aux pays industrialisés de continuer à polluer et de permettre aux exploitants forestiers industriels, aux plantations industrielles et aux organisations de conservation à prendre davantage le contrôle des forêts.

Les Baka, Bagyeli et Bakola ont souligné que leur mode de vie et leurs activités n'ont pas endommagé la forêt mais l'ont protégée et qu'ils accueilleront une forme de REDD qui les soutiendra à continuer ces activités mais pas celles qui encourageront la destruction de leurs forêt et perpétueront leur marginalisation.

Source : http://www.forestpeoples.org/documents/africa/cameroon_press_rel_redd_comm_wshops_jul10_fr.pdf

[index](#)

Brésil : suivi du projet REDD à Juma, en Amazonie

Le 15 juillet nous avons reçu de la Fondation Amazonie durable (FAD) un message qui disait : « l'article '[Brésil : le projet pilote REDD dans la réserve amazonienne de Juma](#)', publié dans le numéro 155 du bulletin mensuel du WRM, contient plusieurs inexactitudes au sujet du programme Bolsa Floresta et du projet REDD de Juma. Par conséquent, la Fondation Amazonie durable (FAD) a envoyé au WRM des éclaircissements pour qu'il les publie sur son site web ».

Le message de la FAD [a été publié in extenso sur notre site web](#) , mais les « éclaircissements » (présentés comme un jeu de questions et réponses) ne clarifient pas grand-chose. Au contraire, ils renforcent ce que disait l'article du WRM.

La première question est la suivante : « Les familles ont-elles des frais supplémentaires pour obtenir les bénéfices du programme 'Bolsa Floresta Famille' ? » Et la réponse est : « Non, les familles retirent l'argent quand elles vont à la ville la plus proche, où elles se rendent en général tous les deux mois. Si elles le souhaitent, elles peuvent laisser passer plusieurs mois et retirer ensuite l'argent accumulé. Donc, la famille n'a pas besoin d'aller à la ville uniquement pour retirer le

paiement du programme 'Bolsa Floresta' ».

Cette explication laisse supposer que toutes les familles se rendent à un moment donné à la ville la plus proche et qu'aucune d'elles n'a vraiment besoin de recevoir de l'argent chaque mois. Les deux suppositions sont discutables. Cependant, notre article disait tout simplement que « des habitants comme Dalvina Almeida doivent faire un voyage de deux jours en canot pour recevoir leurs 28 dollars mensuels ». Nous n'avons pas parlé de « frais supplémentaires ». Pourtant, il est intéressant de voir que la réponse confirme que les gens sont obligés d'aller à la ville pour recevoir leur argent.

La FAD explique que "le programme Bolsa Floresta n'est pas un programme d'assistance sociale. Le volet 'famille' du programme Bolsa Floresta n'a pas pour but de fournir toutes les ressources nécessaires pour maintenir et améliorer la vie des résidents de la communauté. Ce paiement est conçu comme une récompense, une rétribution à court terme pour les familles qui ont accepté l'engagement **déboisement zéro** [c'est nous qui soulignons] ».

Ce qui précède est en contradiction flagrante avec le point 4 de la réponse de la FAD, qui dit : « Les participants au programme Bolsa Floresta sont-ils empêchés de faire des cultures et de maintenir leurs méthodes agricoles ? Non, ils ne le sont pas. Les participants au programme 'Bolsa Floresta' peuvent appliquer leurs méthodes agricoles traditionnelles dans les forêts secondaires, comme ils ont l'habitude de faire. Ils s'engagent formellement à ne pas couper les forêts primaires ».

Cela semble impliquer que les « participants » – qui s'engagent formellement à ne pas couper les forêts primaires – peuvent en revanche couper les forêts secondaires pour maintenir leurs méthodes agricoles traditionnelles. Cette possibilité peut être acceptable pour le WRM mais elle contredit l'engagement avec le 'déboisement zéro', puisque la coupe d'une forêt secondaire est, elle aussi, une forme de déboisement. Elle est en contradiction également avec le témoignage d'un habitant de la zone (le mari de Dalvina Almeida, mentionné dans notre article) qui a dit : « Quand ceci est devenu une réserve on nous a dit que nous ne pouvions plus planter dans la forêt ».

La deuxième question posée par la FAD est : "Le paiement mensuel de 50,00 BRL [28 USD] est-il le seul bénéfice que fournit le programme Bolsa Floresta ? Non, il ne l'est pas. Le 'Bolsa Floresta Famille' n'est qu'un des quatre éléments du programme ». Les trois autres sont :

1. 'Bolsa Floresta Revenu (BFR) « qui investit chaque année près de 4 000 BRL [2 270 USD] par communauté »...
2. 'Bolsa Floresta Social' (BFS) « qui investit chaque année près de 4 000 BRL [2 270 USD] afin d'améliorer l'éducation, la santé, les transports et les communications »,
3. 'Bolsa Floresta Association (BFA) « qui soutient les organisations locales... » [cet 'éclaircissement' de la FAD ne mentionne aucun chiffre].

Ce qui précède veut dire que les familles ne reçoivent, comme nous l'avons dit dans notre article, que « 28 dollars par mois [qui équivalent] à 0,93 USD par jour ». L'article

du WRM soulignait : « Pour une famille rurale moyenne d'au moins 5 personnes, cela représente un revenu de 0,18 par personne et par jour. Il serait bon de faire savoir aux directeurs et aux donateurs du projet Juma que cette maigre somme est bien en dessous du seuil de pauvreté, où se trouvent, d'après les estimations de la Banque mondiale, ceux qui gagnent moins de 1,25 dollars par jour. »

L'argent investi par an dans les communautés – environ 2 270 USD en BFR et la même somme en BFS – équivaut dans chaque cas à 190 USD par mois... pas grand-chose s'il s'agit « d'améliorer l'éducation, la santé, les transports et les communications ».

En outre, ces sommes n'ont aucun sens du moment qu'on ne dit pas de combien de personnes est constituée chaque communauté.

Après avoir dit combien d'argent recevait chaque famille, l'article du WRM comparait ces sommes « aux 25 000 dollars par mois que le directeur de la fondation du projet Juma est censé recevoir ». La FAD y répond par une nouvelle question : « Le salaire du directeur général de la FAD est-il excessif ? »

Cette question n'est pas la bonne : le WRM n'a pas dit que le salaire en question était excessif, il s'est contenté d'en mentionner le montant. Une réponse appropriée aurait été, par exemple : « Non, le salaire du directeur général de la FAD est de 1 000 USD ».

La réponse de la FAD à cette question est fascinante, même si elle ne répond à rien du tout. Elle dit : « Non, il ne l'est pas. D'après une enquête commandée par le WWF à Deloitte Touche Tohmatsu concernant les principales ONG brésiliennes, le salaire du directeur de la FAD est inférieur de 5 % à la moyenne nationale. En outre, les dépenses de la FAD en ressources humaines sont inférieures à la moyenne nationale si l'on considère également les ONG brésiliennes ».

Pour savoir à quel point l'article du WRM était incorrect et absurde, nous aimerions qu'on nous dise tout simplement combien gagne cette personne...

La FAD pose une autre question : « La conservation de ces forêts permettra-t-elle aux pollueurs de continuer à émettre du carbone en raison de la consommation de combustibles fossiles ? »

Cette question concerne le dernier paragraphe de l'article du WRM, qui dit : « Ce qui est encore plus grave est que la préservation de cette forêt permettra aux pollueurs de continuer à émettre du carbone en brûlant des combustibles fossiles. Cela veut dire que l'inclusion de la forêt de Juma dans le commerce d'émissions va contribuer en fait au changement climatique, puisqu'elle permettra aux entreprises polluantes et aux pays riches de déclarer qu'ils 'compensent' leurs émissions en conservant une parcelle de forêt au Brésil ».

À cela, la FAD répond : « Non. En ce qui concerne les compensations, le projet de la FAD est que le plus grand effort de réduction des émissions doit être fait par les pays développés et leurs industries. Dans notre conception, la compensation doit se limiter à une petite partie (par exemple, 10 %) des objectifs généraux de réduction

des émissions de ces pays et industries. Ainsi, la réduction des émissions porte surtout sur les modèles de consommation et sur l'amélioration des systèmes de production ».

D'après ce qui précède, la FAD propose des compensations pour 10 % des émissions, de sorte que, comme dit l'article du WRM, « les pollueurs [pourront] continuer à émettre du carbone en brûlant des combustibles fossiles ». Et permettez-nous de rappeler à la FAD que 10 % ne sont pas « une petite partie » des émissions.

Le deuxième paragraphe de la réponse est encore plus révélateur : « La compensation doit être considérée aussi comme une opportunité pour tous les secteurs économiques des pays développés, comme celui de l'hôtellerie, de se joindre aux efforts internationaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, les projets innovants, comme celui de Juma, offrent aux hôtes de Marriott International la possibilité de compenser leur propre empreinte carbonique ».

La FAD devrait savoir qu'on ne peut pas « compenser » le carbone émis par la combustion de combustibles fossiles. Une fois émis, il ne peut qu'aller rejoindre le stock de carbone de l'atmosphère. Le projet de Juma est censé avoir pour but d'éviter les émissions découlant du déboisement, et non de donner « aux hôtes de Marriott International la possibilité de compenser leur propre empreinte carbonique ». Cette réponse ne fait que confirmer que ce qui était dit dans l'article du WRM était correct.

La dernière partie de la réponse de la FAD est bien moins diplomatique : après avoir dit que « ce n'est pas la peine d'accorder de l'attention à un article de peu de valeur », on ajoute : « nous allons voir comment cet article a été utilisé par les personnes et les institutions qui ont des motivations politiques et institutionnelles contre le programme 'Bolsa Floresta' ».

Donc, faites attention à l'usage que vous ferez de cet article, car la FAD vous surveillera !

Ricardo Carrere
Coordinateur international du WRM

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

Guinée équatoriale : l'éventuelle expansion des plantations de palmier à huile

Le palmier à huile est originaire de ce pays et d'autres pays de la région, où l'on utilise sa sève pour faire du vin et ses dattes pour la cuisine et pour fabriquer de l'huile par des méthodes artisanales. Ce produit était exporté même avant la création

des plantations qui, en 1968, couvraient déjà 7 000 hectares. Ces plantations ont été développées à partir de variétés sélectionnées, originaires de l'Asie, dont le rendement était meilleur. Maintenant abandonnées, elles continuent de produire quelques régimes, semblables à ceux des palmiers indigènes, pour la consommation familiale. La récolte est difficile car les palmiers sont très éparés ; ainsi, s'il existe de petites fabriques d'huile et de savon, l'huile obtenue de façon artisanale a peu de valeur marchande à cause de sa qualité irrégulière [1].

La production agricole coloniale était surtout orientée vers l'exportation. Il faut signaler que la Guinée équatoriale est divisée en deux zones géographiques : la zone continentale (Rio Muni) et la zone insulaire (Bioko et plusieurs autres îles). Le principal développement agricole était parti de Bioko, dont le climat et le sol se prêtaient bien à la culture du café et du cacao [2]. À Rio Muni, la production de produits coloniaux ne commença qu'au vingtième siècle. La production de café et de cacao y fut dominante mais les plantations et l'exploitation de l'huile de palme finirent par être encore plus importantes [3]. De façon générale, on peut dire que « pendant l'époque coloniale et jusqu'à l'indépendance du pays, l'agriculture [d'exportation] de la République de Guinée équatoriale fut fondée sur la monoculture du café, du cacao et du palmier à huile » [4].

Il faut dire que, dans ce pays, l'histoire des plantations est longue et sinistre. À l'époque de la colonisation espagnole, l'économie d'exportation fut basée sur l'établissement de grandes plantations de café, de cacao et de palmier à huile. Dans les plantations, le travail était fait en général sous la forme de « prestations », une sorte de travail esclave mal déguisé, où les personnes étaient obligées de travailler sans rémunération aucune. De même, les coupables de délits mineurs étaient condamnés à « collaborer » pendant quelque temps aux « travaux collectifs ». Cela s'accompagnait d'une politique de terreur basée sur l'extermination de ceux qui refusaient de fournir ces « prestations » [5].

Pour ce qui est des divers types de plantations traditionnelles (café, cacao, bananes, coco, palmier à huile, etc.), on peut dire de façon générale qu'à l'heure actuelle la production traverse des difficultés en raison « du mauvais état des plantations et de la diminution de la main-d'œuvre ». On constate que « l'absence d'expectatives dans le secteur provoque un exode massif de la main-d'œuvre vers d'autres activités où les ouvriers trouvent une rentabilité plus importante et un amortissement plus immédiat de leurs efforts à court et moyen terme » [6].

Une des raisons que l'on évoque pour expliquer le faible développement du secteur du palmier à huile est « l'absence d'un bon réseau routier, [qui] empêche de mieux rentabiliser les améliorations dans la production artisanale familiale ». Pour pallier cet inconvénient, le gouvernement a passé des accords avec plusieurs entreprises brésiliennes [7], françaises [8], marocaines [9], belges [10], chinoises [11] et autres, qui sont déjà en train de construire des routes et d'autres infrastructures.

En ce qui concerne la rareté de la main-d'œuvre, il existe toujours la possibilité que le président Teodoro Obiang Nguema (célèbre pour sa tendance à la violation des droits de l'homme) fasse appel une fois de plus, s'il l'estime nécessaire, aux « prestations » de sinistre mémoire de l'époque coloniale.

Tout semble indiquer que les plantations de palmier à huile vont se développer à l'avenir. Dans ce sens, on dit que le palmier « est une des ressources qui ont les meilleures possibilités de développement, dans un contexte agro-climatique exceptionnellement favorable, avec des terres topographiquement adaptées aux plantations industrielles associées aux plantations familiales. Pour cela, il serait nécessaire de résoudre les insuffisances en matière de transport et de main-d'œuvre, mobiliser des investisseurs nationaux ou étrangers et, à court terme, intervenir sur le prix des oléagineuses » [12].

Bien entendu, pour que les bénéfices de ces investissements puissent parvenir à l'immense majorité des pauvres qui réussissent à peine à survivre dans ce pays riche en pétrole, il faudrait d'abord résoudre quelques problèmes plus aigus. Par exemple, celui de la distribution de la richesse, qui atterrit toujours dans les comptes en banque de ceux qui ont du pouvoir et dans les coffres des entreprises pétrolières. Et aussi, bien sûr, le problème des droits de l'homme, qui sont violés depuis plus de trois décennies par celui qui prit le gouvernement après avoir renversé et exécuté le président antérieur : l'actuel président Teodoro Obiang.

1- [http://pdf2.biblioteca.hegoa.efaber.net/ebook/14645/Estructura economica de Guinea Ecuatorial.pdf](http://pdf2.biblioteca.hegoa.efaber.net/ebook/14645/Estructura_economica_de_Guinea_Ecuatorial.pdf)
<http://javiermorillas.blogspot.com/2006/09/la-estructura-economica-de-guinea.html>

2 - <http://www.sirtewaterandenergy.org/docs/reports/EquatorialGuinea-Draft2.pdf>

3 - <http://www.afrol.com/es/especiales/13277>

4 - http://www.ifad.org/events/gc/33/speech/eq_guine.htm

5 - "Las atrocidades del Teniente Ayala"
http://www.elpais.com/articulo/reportajes/atrocidades/teniente/Ayala/elpepusocdmg/20080210elpdmgrep_7/Tes

6 - <http://www.angelfire.com/sk2/guineaecuatorial/agricolforo.htm>

7 - http://www.hoy.es/agencias/20100705/mas-actualidad/internacional/obiang-lula-firmaran-acuerdos-asistencia_201007051224.html
http://www.bbc.co.uk/portuguese/noticias/2010/07/100705_acordo_guine_pu_aw.shtml

8 - Bouygues terrassement: <http://www.bouygues-construction.com/18i/groupe/presence-dans-le-monde.html>
Razel Francia: http://www.razel.fr/fr/_chantiers.html

9 - Somagec (Marruecos empresa de construcciones portuarias, <http://somagecge.blogspot.com/>

10 - <http://www.comercio.mityc.es/tmpDocsCanalPais/82716239361F4B0C76E7C6CE9FA5FF19.pdf>

11 - <http://www.comercio.mityc.es/tmpDocsCanalPais/82716239361F4B0C76E7C6CE9FA5FF19.pdf>

La FAO insiste : les plantations industrielles d'arbres sont des forêts !

La FAO insiste à définir les plantations d'arbres comme des « forêts plantées », bien que cela de plus en plus difficile. Sa dernière contribution dans ce sens est la publication intitulée « Les forêts plantées dans la gestion forestière durable – Une déclaration de principes ».

Ce document dit que « la FAO joue ensuite un rôle important en facilitant un débat public informé sur la controverse des forêts plantées et en aidant les principales parties intéressées, et le public en général, à mieux comprendre le rôle des forêts plantées dans la gestion intégrée des écosystèmes et dans le développement durable ».

Or, la FAO fait exactement le contraire : au lieu de faciliter le débat informé, elle fourvoie le public, et la seule partie prenante qu'elle aide est le secteur des entreprises intéressées dans la monoculture industrielle d'arbres.

Pour commencer, il faut embrouiller le problème. La FAO sait très bien que la véritable « controverse » au sujet de ce qu'elle appelle « forêts plantées » ne porte pas sur la plantation d'arbres – qu'ils soient indigènes ou exotiques – mais sur la création de grandes plantations d'arbres à croissance rapide en régime de monoculture. Elle essaie de cacher ce type de plantation dans ce qu'elle appelle « une suite continue qui va des forêts de conservation strictement protégées aux plantations en cycle de rotation court fortement productives ». Elle conclut que « dans cette suite continue, la frontière entre les forêts plantées et celles qui sont en cours de régénération naturelle est souvent indistincte ». Une conclusion très peu utile – et très peu scientifique – pour faciliter un « débat informé », mais très convenable pour les entreprises planteuses : la frontière « est souvent indistincte ».

Cependant, la FAO sait très bien que « la frontière entre les forêts plantées et celles qui sont en cours de régénération naturelle » est tout à fait distincte, par exemple, dans le cas des grandes plantations d'eucalyptus ou de pins au Brésil, au Chili, en Colombie, en Indonésie, en Malaisie, en Uruguay, en Afrique du Sud ou au Swaziland, pour ne nommer que quelques pays.

Les plantations de ce type sont celles qui sont au centre du débat que la FAO essaie d'embrouiller. Comparons ces plantations avec les bénéfices qui, d'après la FAO, découlent des « forêts plantées ».

D'après la FAO, « les forêts plantées produisent une grande variété de bois, fibres, combustibles et produits non ligneux pour les investisseurs industriels ou artisanaux, à des fins commerciales ou de subsistance ».

Ce qui précède ne s'applique évidemment pas aux grandes plantations en régime de monoculture, qui ne donnent qu'un seul produit – le bois – à l'intention des investisseurs industriels et à des fins commerciales. Pour illustrer ce point, nous conseillons aux lecteurs de voir à la page 5 du document de la FAO la photo impressionnante de la récolte mécanisée d'une plantation d'eucalyptus.

Le document dit ensuite : « Elles peuvent rendre aussi de nombreux services écologiques et sociaux, qui incluent la réhabilitation de terres dégradées, la lutte contre la désertification, la protection du sol et de l'eau, le piégeage et le stockage de carbone, la récréation et l'aménagement du paysage ».

Là encore, ce qui précède ne s'applique pas aux grandes plantations d'arbres à croissance rapide, qui ne se font pas sur des terres dégradées (parce que les arbres n'y pousseraient pas assez vite), qui font diminuer les nutriments du sol et les réserves d'eau (favorisant par là la désertification), qui ne stockent pas de carbone (parce que les arbres sont récoltés en cycles de rotation courts) et qui transforment les agréments du paysage en un océan monotone d'arbres identiques, tous du même âge.

La FAO affirme même que « les forêts plantées conservent les ressources génétiques ». Comment les eucalyptus australiens peuvent-ils conserver les ressources génétiques de la Thaïlande ou l'Afrique du Sud ? Comment les gmelinas asiatiques peuvent-ils jouer ce rôle au Costa Rica ? Comment les pins des États-Unis ou du Mexique peuvent-ils conserver les ressources génétiques du Chili ou du Swaziland ? La réponse est évidente : ils ne peuvent pas le faire !

Ces quelques exemples montrent que, si la FAO s'intéressait vraiment à ce qu'il y ait un « débat informé », elle aurait dû distinguer les différents types de plantations, dont certaines peuvent sans doute être avantageuses pour la société et l'environnement, tandis que d'autres peuvent leur être extrêmement nuisibles. Elle aurait dû se concentrer dans le type de plantation vraiment controversé, qu'elle décrit comme « des plantations en cycles de rotation courts, fortement productives » mais que la plupart des gens préfèrent décrire, avec plus de justesse, comme des « déserts d'arbres ».

Mais, bien entendu, cela n'est pas possible, puisque la FAO a décidé de défendre précisément ce type de plantations.

Quand on regarde de près les 10 « principes pour la gestion responsable des forêts plantées » qui figurent dans ce document de la FAO, on voit qu'ils sont là surtout pour conseiller aux entreprises où et comment faire des plantations d'arbres en régime de monoculture sans trop de problème et créer un « environnement favorable à l'investissement » dans les plantations de ce genre.

Dans la cadre de cet « environnement favorable », la FAO va même jusqu'à encourager l'inclusion des plantations dans le mécanisme REDD dont les gouvernements discutent à la Convention sur les changements climatiques. Ignorant le fait que le REDD n'a pas encore été approuvé, la FAO déclare que les « forêts plantées » « peuvent aussi compléter les initiatives REDD et REDD-plus pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dues au déboisement et à la dégradation des

forêts dans les pays en développement ». Ce qui, bien entendu, ne peut arriver que si les plantations d'arbres en régime de monoculture continuent d'être définies comme des « forêts plantées ».

Heureusement, la communauté scientifique est en train de se joindre à ceux qui, depuis des années, contestent la définition non scientifique de la FAO. Tel est le cas de l'Association pour la biologie tropicale et la conservation qui, dans la résolution incluse dans le présent bulletin, demande « de nouvelles définitions des forêts » et distingue clairement les forêts naturelles de celles où dominent la monoculture et les espèces non indigènes.

La FAO reconnaîtra-t-elle un jour ce qui est si évident pour tant de personnes : que les plantations d'arbres ne sont pas des forêts ?

Commentaires sur : FAO (2010), *Planted forests in sustainable forest management – A statement of principles*, <http://www.fao.org/docrep/012/al248e/al248e00.pdf>.

[index](#)

L'Association pour la biologie tropicale et la conservation dit que les plantations d'arbres ne sont pas des forêts

L'Association pour la biologie tropicale et la conservation – une grande société professionnelle internationale sur les forêts tropicales – a récemment publié une résolution où elle « exhorte les Nations unies à modifier les définitions de forêt qui puissent induire en erreur ». La résolution dit :

“ATTENDU QUE :

la définition actuelle de 'forêt' employée par les Nations unies ne distingue pas entre forêts naturelles, forêts naturelles modifiées et plantations d'arbres ;

les plantations d'arbres sont souvent des plantations d'espèces non indigènes en régime de monoculture, de très peu de valeur pour la conservation de la diversité biologique en péril ;

dans beaucoup de pays tropicaux, des forêts complexes, riches en diversité biologique, qui avaient été classées en tant que réserves forestières permanentes, sont à présent abattues et remplacées par des plantations, et

cette grave faille pourrait porter à considérer que les interventions de ce genre ne causent aucune modification dans la forêt, de sorte que la disparition et la dégradation des forêts pourrait se poursuivre sans sanction aucune ; et

la transformation de forêts naturelles ou de tourbières riches en carbone en plantations de palmiers à huile ou d'arbres à bois ou à pâte peut aboutir à l'augmentation nette des émissions des dangereux gaz à effet de serre ; et

les distinctions mentionnées sont cruciales pour pouvoir conserver les forêts naturelles de manière à réduire les émissions découlant de la perte et la dégradation des forêts (REDD) dans le cadre des négociations en cours sur le climat ;

l'Association pour la biologie tropicale et la conservation, la plus grande organisation scientifique du monde consacrée à l'étude, la protection et l'utilisation durable des écosystèmes tropicaux,

EXHORTE l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques et technologiques (OSAST) des Nations unies à préciser sans délai les définitions des forêts naturelles à partir des biomes (tels que 'forêt froide-tempérée', 'forêt tropicale humide' ou 'forêt de tourbière-marécageuse') de manière à refléter les grands écarts de ces différents biomes quant à leur valeur en matière de carbone et de diversité biologique, tout en faisant clairement la distinction entre les forêts indigènes et celles où dominent les arbres plantés en régime de monoculture et les essences non indigènes ; et

RECOMMANDE FORTEMENT que les pays développés et en développement adoptent immédiatement ces nouvelles définitions pour qu'elles soient intégrées dans les négociations actuelles et futures concernant le système REDD ».

[index](#)
